



## COMPTE RENDU CHSCT76 DU 07 11 2017

En l'absence de M LE PRESIDENT qui a eu un empêchement de dernière minute... la séance est présidée par M MOREAU de la DRFIP76.

La CGT rappelle aux membres présents que le CHSCT76 est une instance inter-directionnelle et ne peut que regretter l'absence des directeurs des douanes de Rouen (qui s'explique peut être par le fait qu'il n'y ait pas de demande d'avis du CHSCT76 sur des points douaniers ?!)

### **Lecture de la déclaration liminaire intersyndicale.**

Réponses de la direction :

le président prend bonne note et fera remonter nos remarques au niveau national pour ce qui concerne le national...

absence de réponses sur le revendicatif dans notre département !!!

### **1- approbation du PV du 19 06 2017**

à l'unanimité.

### **2- points sur le budget**

Après un énième exposé sur les crédits de paiement et les difficultés rencontrées par la direction dans l'exécution du budget, la CGT rappelle à nos directeurs que nous sommes chargés uniquement de donner un avis sur l'engagement des crédits.

Or, il reste 36000 € à engager pour 2017... et nous sommes au mois de novembre ?!

Nos directeurs nous réaffirment qu' il faut les engager... mais où sont les devis !?

Seul un devis INSEE est présenté ce jour pour 1400 € !!!

la direction nous fait part de ses difficulté à obtenir des devis et solliciter les entreprises, notamment pour les mesures amiante !?

Le travail de nos directeurs est décidément bien difficile...

La CGT demande à ce que les autorisations d'engagement soient prises avant le 31 12 2017, date à laquelle il ne sera plus possible d'engager les crédits du CHSCT 2017 !!!

### **3- suivi des avis et propositions du CHSCT**

Nous revenons de nouveau sur un certain nombre de points qui n'ont pas évolué aujourd'hui...

### **4- rapport de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST):**

visite du CFIP de CANY BARVILLE :

Pas d'exercice d'évacuation incendie depuis 2015 à CANY !!!

Comme il s'agit d'un site locatif, la direction renvoie la responsabilité sur la mairie propriétaire...

visite du CFIP de NEUFCHATEL en braye :

Un agent BERKANI travail seul le samedi matin à NEUFCHATEL !

nous demandons au délégué départemental à la sécurité son avis (rapide) sur cette situation.

### **5- Examen des Registres Santé Sécurité au Travail (RSST) :**

L'ensemble des agents de Rouen Métropole a fait part dans le RSST de l'augmentation de leur charge de travail due aux nouvelles tâches liées au recouvrement du rôle d'eau de l'agglomération de Rouen.

la direction reconnaît une mauvaise évaluation de la charge de travail et estime pouvoir régler le problème avec les paiements carte bancaire et surtout les nouveaux moyens de paiement :

prélèvements et paiement internet, mis en place par la collectivité...

En clair, pour régler le problème de la surcharge de travail, il suffit tout simplement de supprimer la mission et les agents s'y rattachant !!! désintoxiquer l'utilisateur du guichet et le mettre au travail !!!

Dans l'attente, elle reconnaît que ce service doit être considéré comme prioritaire pour l'affectation de l'équipe de renfort...

Un « plan d'action ressources humaines » a été formalisé et mis en place au 01 11 2017 pour retour d'expérience...

#### **de qui se moque-t-on !?**

la surcharge de travail va concerner l'ensemble des CFIP de l'agglomération.

Pour la CGT, la solution n'est pas de travailler sur les « PROCESS » ; c'est d'embaucher et créer les emplois nécessaires aux bon fonctionnement des services, à hauteur des besoins !!!

Lors du déménagement de la formation professionnelle à la cité administrative, la CGT a alerté la direction sur le choix d'emménager ce service dans des locaux « aveugles », sans fenêtres...

Aujourd'hui, le RSST fait apparaître des problèmes de chaleur excessive dans les salles de formation.

Pour le Médecin de Prévention, il y a un deux problèmes majeurs dans ces locaux : ils sont aveugles et manquent d'air frais !?

Pour y remédier, la piste envisagée par la direction est de travailler sur l'optimisation de la VMC. Aucune solution n'a été trouvées pour l'instant.

Sur les dysfonctionnements récurrents des ascenseurs à elbeuf, la direction a saisi de nouveau le propriétaire... et alors !?

La CGT a demandée à ce que les formations sécurité incendie dispensées sur site puissent bénéficier à l'ensemble des agents du site, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, puisqu'elles sont limitées à un nombre de personnes par formateur.

## **6- fiches de signalement, accidents de services, exercices d'évacuation**

fiches de signalement :

menaces de mort à l'encontre d'un agent à elbeuf : la direction a accompagné l'agent, qui a déposé plainte.

Accident de travail :

Les chutes restent la principale cause d'accidents dans notre administration.

Exercices d'évacuation:

La CGT a pointé les dysfonctionnements à la DRFIP lors des exercices, dus principalement à l'absence d'exercices ces 2 dernières années, malgré nos recommandations.

Nous demandons l'organisation rapide d'un exercice sur la cite administrative.

## **7- point sur l'amiante au havre :**

la situation n'a pas évolué sur notre demande d'élargissement de la délivrance de « fiches de présence » à l'ensemble des agents du site. L'administration nous oppose toujours un refus !

les agents BERKANI n'ont pas obtenu de fiche d'exposition.

les collègues du recouvrement ont été relogés.

Les derniers travaux de désamiantage prévus sur l'ensemble du site sont terminés.

## **8- demande d'avis sur la fusion des SIE du havre**

## **9- demande d'avis sur la fermeture de la trésorerie de CLERES**

Sur ces 2 points à l'ordre du jour, en cohérence avec la demande des agents faite en CTL et devant l'absence des documents nécessaires pour rendre un avis en CHSCT, la CGT a refusé d'émettre un avis.

Seul Force Ouvrière a émis un avis, empêchant de ce fait le chsct76 d'obtenir un regard éclairé sur ces 2 projets et dispensant ainsi l'administration de tout travail sur les documents à fournir en séances plénières des instances représentatives des personnels.

L'avis du chsct76 est donc réputé avoir été donné. L'administration peut désormais avancer tranquillement sur ces 2 projets sans avoir présenté le moindre document utile en CTL et en CHSCT !!!

Nos directeurs ont eux même reconnu qu'ils n'avaient pas d'autres documents à nous fournir que la seule fiche d'impact, établie en juillet !!!

Ils s'engagent cependant à produire tous documents utiles sur ces restructurations et fermetures au fil de l'eau, mais plus rien ne les y oblige, puisque les avis du CTL et du CHSCT ont été donnés.

**Devant l'obstination de nos directeurs à nous présenter des projets de restructurations et/ou de fermetures sans aucunes réflexions en terme de santé, d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail des agents, devant l'attitude d'accompagnement des représentants locaux de Force Ouvrière en complète contradiction avec les propos tenus dans la déclaration liminaire intersyndicale, la CGT a décidée de quitter la séance.**